Démarche participative à Lancy

Des jeunes se réapproprient les Palettes

Médiatisé pour ses problèmes d'incivilités, le quartier bénéficie d'un programme social de réinsertion.

Léa Frischknecht

Le 14 mai, Asso et Dylan Taher inauguraient leur fresque située derrière le bâtiment de la poste. MAGALI GIRARDIN

«Donc vous me dites que vous voulez faire un article positif sur les Palettes?» Sur le visage de Fabio, 20 ans, on lit une certaine surprise. Comme beaucoup d'habitants du quartier, il a l'impression que les médias ne se déplacent que pour parler des violences, des incivilités et des descentes de police. Entre juillet et décembre 2020, la «Tribune de Genève» titrait notamment sur les forces de l'ordre caillassées et la zizanie semée par une bande de jeunes.

Pourtant, ce samedi 14 mai, des habitants des Palettes sont réunis sur le terrain de basket, derrière l'immeuble de l'Étoile, pour parler d'une initiative positive. Sous un soleil de plomb et au rythme du hip-hop diffusé par une enceinte, Dylan Taher et Asso, deux jeunes du quartier, vernissent leur ciel étoilé. À l'arrière du bâtiment de la poste, une fresque ornée des visages d'environ 150 habitants a recouvert les tags. Aboutissement du travail d'une année qui s'inscrit dans un programme plus large de pacification du quartier.

Boîtes à doléances

Tout commence en mars 2021. Constatant que des jeunes occupent les allées d'immeubles, impliquant certains dégâts, la Commune décide d'agir, en collaboration avec les acteurs sociaux et les régies. «Le premier acte fort du Conseil administratif a été d'entrer en contact avec la population directement sur le terrain», raconte Vincent Künzi, chef des Affaires sociales à Lancy. Une démarche participative est lancée et des petites boîtes à doléances sont installées dans les allées.

Beaucoup de choses ressortent. Des crottes de chien non ramassées aux paniers de baskets dissemblables, en passant par l'espace de workout vieillissant. Dès lors, la Commune commence à investir dans de nouveaux aménagements. Une buvette et un potager urbain pour les familles voient le jour. Durant l'été 2021, des animations à destination de tous les publics sont proposées.

Mais le projet va plus loin. «On nous a reproché de récompenser ceux qui faisaient des déprédations avec de nouvelles installations. Mais derrière, il y a un accompagnement, c'est la clé», explique Corinne Gachet, conseillère administrative lancéenne. Pour rénover l'espace de workout, ce sont donc des jeunes qui ont été mobilisés. «Ces boulots, proposés par la Commune, leur ont permis de bosser et se réinsérer», narre Fabio.

Un city-stade de football a également été construit par les jeunes du quartier. «C'est quelque chose que les plus vieux demandaient depuis 1999!» raconte Asso. Ces deux installations sont toutefois provisoires car des travaux dans le parking souterrain devront bientôt être entamés. «Certains ont également travaillé avec le concierge du bâtiment de l'Étoile pour entretenir le lieu où ils vivent», détaille encore Vincent Künzi.

Travailleurs sociaux hors murs

Avec ce projet, Lancy prend le pari d'améliorer la qualité de vie des habitants tout en réinsérant des personnes en décrochage. «Je ne pensais pas que le social pourrait aider autant, admet Fabio. Avant, on était beaucoup plus voués à nous-mêmes. Les plus grands n'ont rien eu de tout ça.» Depuis 2020, il fait partie des tous premiers travailleurs sociaux hors murs (TSHM) directement issus du quartier. Il constate une évolution majeure. «Quand j'étais mineur, il y avait beaucoup plus d'histoires. Maintenant, il y a de moins en moins de déprédations, les gens se plaignent moins. Et en cas de plainte, on peut régler le problème directement.»

Comme son père avant lui, Fabio a grandi aux Palettes. Alors il y est particulièrement attaché. Et le TSHM bénéficie d'une certaine légitimité et de la confiance des habitants. «Si un jeune a un problème, il peut venir me parler. Tant que personne n'est en danger, il sait que ça restera entre lui et moi. Il n'oserait pas le faire avec un professionnel extérieur.»

Baby-foot avec la police

Les relations avec les forces de l'ordre semblent aussi s'être pacifiées. «Aujourd'hui, les policiers s'ennuient ici, il n'y a plus rien à faire», sourit Fabio. Un constat partagé par Corinne Gachet: «Les statistiques de la police cantonale montrent qu'il n'y a pas plus de problèmes aux Palettes que dans un autre quartier de Genève. On constate encore quelques petits détritus mais plus de grosses incivilités comme on a pu en voir.»

La conseillère administrative et Fabio se plaisent d'ailleurs à raconter la même anecdote. Si, jadis, il était impossible pour la police municipale d'entrer dans le café communautaire, certains agents y ont récemment connu un affrontement avec un groupe de jeunes… autour d'une partie endiablée de baby-foot. «Auparavant, la police ne se déplaçait pas aux Palettes autrement qu'avec trois voitures et appuyée par la police cantonale. Ce nouveau respect mutuel a nécessité que les agents changent leur regard sur les jeunes. Mais ils ont adhéré à la démarche», ajoute Salima Moyard, maire de Lancy.

Projets artistiques

Les projets artistiques sont également largement soutenus par la Commune et le contrat de quartier. «Un local en gestion accompagnée, équipé de matériel vidéo et prise de son, a notamment été mis à disposition d'un collectif, relate Vincent Künzi. Nous avons d'ailleurs un jeune prometteur qui avait déjà réalisé un court métrage sur les Palettes, «Derrière mes bâtiments.»

Ce dernier, c'est Dylan Taher. Le même qui inaugurait, en mai, la fresque aux visages du quartier. Son projet, mené en collaboration avec Asso, s'inscrit pleinement dans la démarche participative mise en place aux Palettes. «On a voulu s'inspirer du projet de l'artiste JR, et sa fresque des habitants de Clichy, en France. L'idée, c'est de montrer les visages des Palettes, la fierté de vivre ici et tous ensemble. On a monté un dossier, expliqué le projet à la Commune et on a bossé dessus pendant neuf mois.» Eux aussi regrettent une image médiatique trop rarement positive. «Oui, il y a eu de la violence et des faits divers. Mais il se passe aussi de belles choses ici», avance Dylan en rappelant l'existence de projets humanitaires et de Singto Gym, club de boxe fondé par un «grand» du quartier.

Au total, Commune et Canton ont investi 330'000 francs dans le projet social aux Palettes. Une deuxième phase devrait être entamée cet été avec de nouvelles offres d'emploi pour les jeunes qui sont, selon l'Exécutif, «très demandeurs». En collaboration avec les régies, ils s'attelleront notamment à repeindre le parking souterrain et ses accès. Sur le long terme, la Commune espère les raccrocher au service Contact emploi jeunes. Et suite à la *success story* des Palettes, un projet de démarche participative similaire a été lancé en avril dans le quartier de Clair-Matin.

Les nuisances sonores sont au cœur de la fermeture des Voiles

Polémique

Cologny a fait recours dans le cadre d'un long litige entre la Commune et la société exploitante, révèle une décision de justice.

C'est le bruit qui se trouve au cœur du litige entre Cologny et l'établissement Les Voiles, fermé ce week-end en raison de l'effet suspensif d'un recours de la Commune contre son ouverture. La «Tribune de Genève» a pu consulter la décision prise par le Tribunal administratif de première instance (TAPI). Il en ressort que la demande d'autorisation de construire déposée par Les Voiles portait comme chaque année sur «l'installation provisoire d'un café-restaurant et terrasse» sur la parcelle colognote habituelle, pour une durée de cinq mois. Le Département du territoire a délivré cette autorisation le 9 mai.

Mais Cologny a fait recours le 31 mai en arguant que l'autorisation délivrée impliquait de nombreuses dérogations et que l'exploitation de l'établissement aurait provoqué d'importantes nuisances, notamment sonores, pour le voisinage et l'espace public de la commune. Comme cela avait d'ailleurs été le cas à d'innombrables reprises les années précédentes.

Cette demande d'autorisation s'inscrivait donc dans le cadre d'un long litige entre la Commune et Kobalt Sixty Sàrl, propriétaire de l'enseigne Les Voiles. Et Cologny estimait qu'en réalisant les travaux avant que le délai de recours ne soit échu, il s'agissait d'un passage «en force» de la part de l'établissement.

Toujours selon les mots du TAPI, «l'autorisation de construire querellée n'est pas définitive et exécutoire, de sorte que son bénéficiaire n'est pas fondé, en l'état, à procéder à l'exécution des travaux». Ainsi, «il convient d'ordonner immédiatement l'arrêt des travaux commencés illégalement et d'interdire l'exploitation de la partie de l'établissement en lien avec cette autorisation de construire.»

Cette décision a été rendue dans l'urgence par le tribunal administratif, sans que la société incriminée n'ait pu faire valoir son droit d'être entendue. Une deuxième décision sera rendue lorsque les gérants des Voiles auront pu exercer ce droit.

Sophie Simon

PUBLICITÉ